

Afin de valoriser l'engagement de ses organisateurs de rencontres et de manifestations, la FSCF a mis en place la Démarche Responsable. Elle permet aux organisateurs s'engageant dans cette démarche de développement durable de bénéficier d'une reconnaissance de la FSCF.



POUR OBTENIR LA VALORISATION DÉMARCHE RESPONSABLE

QUI PEUT RECEVOIR LA VALORISATION ?

Les organisateurs de manifestations sportive, culturelle ou artistique. Quel que soit l'échelon de la manifestation (du local au national)

LES CRITÈRES D'OBTENTION

La commission nationale s'appuie sur 6 critères d'évaluation en lien avec les axes RSO du CNOSF et les objectifs du développement durable.

SA DURÉE

La durée de la valorisation est limitée à celle de la manifestation concernée. (avant/pendant)



LES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DE LA CHARTE

1. L'organisateur dépose sa demande via le questionnaire en ligne
2. Dans un délai de 15 jours, la commission nationale étudie les actions proposées
3. Une fois passé ce délai, deux cas de figures sont possibles :
 - Validation directe par la commission nationale
 - Des améliorations sont nécessaires pour validation. Un accompagnement de la commission est alors mis en place.

CONTACT

Pour tout complément d'information ou aide à la prise en main du dispositif, contactez la commission nationale Démarche Sociétale et Environnementale (CNDSE) :

developpementdurable@fscf.asso.fr



LA VALORISATION DE LA CHARTE

L'organisateur recevra un e-mail de confirmation ainsi qu'un kit comprenant, entre autres, les éléments suivants :

- Le logo, Démarche Responsable, est transmis à l'association afin de l'apposer sur tous ses documents. Il permet également une reconnaissance extérieure de cet engagement.
- Le film de promotion de la RSO à la FSCF